



Comité Technique Ministériel

28 septembre 2017

Compte-rendu de la délégation CFDT

Participaient à ce CTM pour la CFDT : Mohand Adouane, Jean-Christophe Saluste, Stéphane Boutorine, Véronique Thys, Isabelle Rousseau, Magali Perex

Les ministres ayant rendez-vous en début d'après-midi, Madame Engström, la secrétaire générale, propose qu'ils commencent par présenter le Projet de Loi de Finances (PLF) 2018 et qu'ensuite, les organisations syndicales (OS) fassent leur déclaration préalable.

Présentation de Nicolas Hulot, ministre de la Transition Energétique et Solidaire, du PLF 2018 et de ses incidences sur nos ministères:

(http://www.cfdt-ufetam.org/dossiers/medad/doc17/plf-2018_plaquette_presentation_26-09-17.pdf)

Je vous salue et j'ai l'espoir que la poursuite du dialogue entamé avec vous précédemment nous permette de partager une vision. En effet, depuis les bilatérales avec les OS de fin juin et le CTM du 6 juillet, l'action du MTES a été définie par une feuille de route qui m'a été remise le 9 août dernier.

(http://www.cfdt-ufetam.org/dossiers/medad/doc17/feuilles_routes_ministerielles_29-09-17.pdf)

La transition écologique consiste à rendre irréversible des choix fondamentaux pour notre planète et à chercher à nous assurer d'un avenir collectif.

Le but de cette feuille de route est encore plus qu'une transformation du secteur économique, une transformation sociétale, ce qui est un objectif beaucoup plus ambitieux et nécessite de la cohérence, une mobilisation des entreprises, des collectivités, des citoyens, de l'Etat et surtout des agents de notre ministère et des établissements publics.

La politique de l'Etat a évolué quant aux missions du ministère.

Les enjeux sont partagés et consistent, pour les résumer, à obtenir une meilleure qualité de vie, une meilleure santé, plus de solidarité, d'emploi, d'innovation, et de pédagogie. Il y a la nécessité d'une transformation économique.

Notre pays est à la fois ouvert et rétif à la transformation car il a peur de perdre les bénéfices acquis et préfère conserver ce qui fonctionne tant qu'il n'est pas sûr de ce qu'on lui propose en échange. C'est pour cela que nous avons besoin de montrer ce qui fonctionne mais nous n'irons pas au forceps vers cette transition compliquée.

Je suis pourtant effrayé d'entrer dans l'avenir à reculons mais je reste à ce poste car je suis convaincu des possibilités qui s'offrent à nous.

Il y a de l'intelligence et une volonté politique sur ce sujet universel pour lequel tous les acteurs internationaux doivent être mobilisés.

Nous devons prendre des mesures pour rendre irréversible cette transition écologique et pour cela, nous avons besoin de prévisibilité accompagnée d'irréversibilité et de progressivité.

Nous devons mettre en place des mesures structurantes de long terme.

C'est difficile de prioriser car je n'arrive pas à ne distinguer qu'une priorité et les succès de chacune des priorités sont interdépendants.

Je veux imprimer des trajectoires, quitte à ce qu'elles prennent plus de temps à être mises en place au démarrage et si tant est que les politiques publiques autour soient en cohérence avec celles-ci. C'est parfois difficile car les décisions qui sont prises hors de notre périmètre vont contre nos enjeux.

Nous sommes dans le ministère du temps long même si j'ai plutôt le sentiment d'être dans l'immédiat au sein de ce gouvernement qui a à coeur de faire beaucoup de choses très vite.

Nous devons garder en tête le futur et ne pas sacrifier l'avenir au présent. Le court terme et le long terme nous mettent face à un dilemme et on essaye de faire le meilleur compromis même si j'ai du mal à faire des compromis au sujet de la santé.

Au niveau de la prévisibilité, on doit tenir compte du fait que ce sont les plus démunis qui sont les moins adaptés pour faire face à la transition énergétique. Je n'évoquerais pas, par exemple, le cas du phénomène climatique ultramarin récent.

Il faut prendre en compte la dimension solidaire et il faut agir pour faire face à ses défis.

Le premier axe pour cela est une politique ambitieuse en matière d'énergie et de climat.

Les événements climatiques de cet été sont un rappel du grand besoin d'humilité dont il faut faire preuve quand nous sommes confrontés à nos limites. Le plan climatique interministériel a cet objectif pour une mise en oeuvre de l'accord de Paris.

La communauté internationale doit également agir au delà de sa simple signature car ce que l'on va décider dans les dix ans à venir conditionne l'irréversibilité ou non de l'état de la planète.

Nous voulons également en finir avec les énergies fossiles d'ici 2040.

Nous allons ensuite mobiliser la communauté internationale le 12 décembre prochain concernant la protection des aires agricoles.

Nous allons aussi prendre des mesures de fiscalité verte en augmentant les taxes carburant et des malus auto pour prendre en compte le quotidien éprouvant des citoyens.

Si nous parlons d'écologie en termes apolitique et que la seule réponse apportée est une fiscalité additionnelle, nous n'allons pas y arriver. Il faut une fiscalité de substitution, pas pour combler le déficit budgétaire de l'Etat mais qui soit incitative, répressive et orientée vers les consommateurs.

Le temps que les filières s'adaptent à ce qui est actuellement une niche, cela aura un surcoût car il n'y a pas encore d'économie d'échelle possible.

Un pack de solidarité climatique va être mis en place pour les ménages les plus modestes. Avant, la hausse des prix des appartements et les avantages fiscaux sur le diesel favorisait un éloignement des centres villes et maintenant, ces mêmes ménages défavorisés sont lésés car taxés sur le diesel.

C'est pour cela que nous allons mettre en place une prime de conversion des véhicules anciens roulant au diesel qui devrait concernés 100 000 véhicules pour 2018.

Nous généraliserons également un chèque énergie pour un montant de 613 000 euros.

Nous allons mettre en place une aide aux travaux de rénovation énergétique avec le CITE et l'ANAH sous forme de prime dès 2019 car le crédit d'impôt pénalise, encore une fois, les ménages modestes qui ne peuvent avancer le montant des travaux.

Un fonds d'au moins 20 millions d'euros sera débloqué avec l'ADEME pour la qualité de l'air. Nous nous déplacerons d'ailleurs demain avec Elisabeth Borne sur le sujet.

En effet, la situation s'est dégradée car les études épidémiologiques passées ne prouvaient pas suffisamment que la dégradation de la qualité de l'air était une conséquence de l'activité humaine.

Si on suivait les recommandations du Conseil d'Etat, il ne faudrait plus de chauffage urbain et plus d'entreprises en périphérie des villes mais c'est impossible. C'est pour cela que nous avons travaillé sur des contrats Ville/Etat.

Le développement des énergies renouvelables fera également l'objet d'une hausse de 4,9 milliards sur le quinquennat.

Les chantiers de rénovation des bâtiments publics seront accélérés dès août, sous l'égide du ministre Mezard, avec un ajout 9 milliards d'euros de budget.

La ministre Borne s'occupera du développement des transports durables avec 4,1 milliards, notamment lors des Assises de la Mobilité.

Il n'y aura pas d'enveloppe extérieure mais ces crédits sont inscrits dans notre ministère et ne sont pas gérés par la Caisse des dépôts et donc, pas soumis à régulation ce qui reviendrait à donner dans une main ce que l'autre reprend.

Il faut rompre le triptyque "extraire-consommer-jeter" qui n'est pas viable . Les esprits brillants ne sont pas encore convaincus du fait qu'une croissance infinie n'est pas possible dans un monde fini.

Il y a des possibilités de croissance verte et l'objectif de notre ministère est de le prouver et de participer à cette croissance.

D'autres pays sont plus compétitifs pour amorcer cette "révolution" et je préférerais que la France y participe, prenne le train en marche, plutôt que de se laisser distancer sur le sujet.

L'économie circulaire représente un demi million d'emploi en France et c'est pour cela qu'elle sera dans la feuille de route des Assises à Nantes car certaines filières dont le REP et le textile sont en difficultés.

Il y a d'ailleurs eu récemment la création du Haut Commissariat à l'Economie Sociale et Solidaire, présidé par Christophe Itier. Son rôle est de préparer une "social business action" et de centraliser les sections de l'ESS. 15 millions d'euros environ ont été dévolus à cette tâche. Je reconnais que je n'ai pas été très présent sur ce sujet mais j'ai besoin d'aller davantage sur le terrain pour identifier ce qui est reproductible.

On a l'impression que rien ne se passe mais il y a beaucoup d'initiatives en France. On entend l'arbre qui tombe mais pas les dizaines d'arbres qui poussent.

Je n'évoquerais pas le développement de la filière verte et numérique et les finances vertes car cela n'a pas encore été budgété.

Pour agir pour un environnement sain et plus respectueux des ressources naturelles une action va être menée contre la pollution de l'air. Nous adopterons des feuilles de route ciblées géographiquement.

L'urgence est partout, également en outremer ou l'on doit agir sur la prévention des catastrophes naturelles car on sait que cela va se reproduire. Nous en discuterons lors des Assises de l'Outremer avec Annick Girardin.

En effet, les prévisions du GIEC sont aujourd'hui une réalité et notre responsabilité est de prendre en compte ceux qui y sont prioritairement exposés.

Nous devons également défendre la biodiversité et ne pas l'opposer au climat, sur lequel on a beaucoup agit récemment, car ils sont interdépendants et sont tous deux des priorités.

Nous devons également lutter contre l'artificialisation des sols. Ainsi, le programme Eau et Biodiversité recevra 5 millions dont deux pour le programme Natura 2000.

Concernant l'AFB, le plafond de ressources augmente et les Agences de l'Eau y contribueront prioritairement. Les représentants de cet établissement seront reçus aujourd'hui même sur le sujet et pour faire part de leurs inquiétudes sur leur évolution statutaire.

J'ai entendu les propositions sur une fusion des Agences et une rebudgétisation de leurs moyens et j'ai plutôt proposé un schéma de modernisation pour qu'elles tiennent leur rôle de pivot en matière d'Eau et de Biodiversité et c'est le schéma qui a été retenu par le premier ministre.

Le choix de baisser les redevances est difficile à admettre pour moi mais il peut permettre un allègement de la facture d'eau pour les usagers. L'effort sera fait pour l'AFB, les Parcs Nationaux, l'ONCFS.

Il y aura une mission du CGEDD et de l'IGF pour proposer un mode d'organisation dans les Agences de l'Eau et aux opérateurs de la biodiversité qui doit aboutir en 2018.

2 millions d'euros seront mis sur la qualité de l'air et pour lutter contre les perturbateurs endocriniens.

Ce budget exprime une ambition et est marqué par un effort de sincérité car il assume les contraintes budgétaires, notamment sur les ressources des Agences, plutôt que de faire comme les précédents gouvernements des promesses qui se révèlent fausses avec le manque de moyens.

Des problèmes de budgétisation insuffisante ont été révélés à l'ADEME. En 2018, une hausse de 36% de ses moyens sera effectuée pour couvrir ses échéances et son action, entièrement financé sur des crédits budgétaires. Il faut donc en rationaliser la gestion. Cela représente une baisse plus prudente de 10% sur le quinquennat, financée par la REP et le CE.

4 milliards seront également dédiés à EDF et remboursés d'ici 3 ans.

Sur la question des effectifs, j'ai compris l'inquiétude des OS sur les baisses et la perte de sens des missions. Il faut du sens car c'est important pour la mise en place des politiques publiques. J'assume le fait que les effectifs diminuent et que nos ministères devront y contribuer une nouvelle fois mais cela ne concerne qu'une baisse de 2% des effectifs et des recrutements seront effectués en parallèle.

Concernant la répartition de cette baisse par opérateurs, elle sera précisée ultérieurement mais je peux d'ores et déjà vous dire qu'il n'y en aura pas à l'AFB et aux parcs nationaux.

Le chantier "Action Publique 2022" oblige l'action ministérielle à correspondre à la feuille de route gouvernementale. C'est un vaste chantier et nous attendons d'en savoir plus mais la concertation portera sur les réformes à appliquer au ministère pour la baisse d'effectif et sur les moyens de redonner un sens aux missions. Je sais que c'est un défi considérable où le dialogue social sera une nécessité.

(http://www.cfdt-ufetam.org/dossiers/fonctpubl/doc17/circ_pm_26-09-17_action_publique_2022.pdf)

J'ai demandé à la SG de prévoir un agenda social et les consultations sont maintenant achevées. La nouvelle version de l'agenda vous sera communiquée sous peu car je veux qu'il y ait de la structure dans nos échanges et nous y serons attentifs avec les ministres.

Je suis conscient que cela n'effacera pas vos colères mais je ne veux rien cacher et ne pas faire de promesses. Je remercie les agents de leur engagement de plus en plus difficile au service de cette grande et noble cause qu'est la transition écologique.

Cet engagement permet une adaptation de la société aux impératifs du 21^{ème} siècle même si je reconnais qu'il n'est parfois pas suffisamment reconnu.

Vous m'avez prouvé que je peux compter sur les agents de ce ministère.

J'ai une pensée particulière dans mes remerciements pour les agents DEAL Guadeloupe et Martinique et pour les experts des services métropolitains qui ont été fortement mobilisés avec l'ouragan IRMA et je rends hommage à leur richesse humaine.

Présentation d'Elisabeth Borne, ministre des Transports, du PLF 2018 et de ses incidences sur nos ministères :

Je mettais engagée à vous présenter le budget le 4 juillet dernier et je suis donc présente aujourd'hui.

Je souhaiterais, avant tout, remercier et rendre mes hommages aux secteurs routiers, fluviaux, et aériens qui ont mis en oeuvre cette politique des transports.

Je sais qu'il est difficile d'effectuer ses missions avec les réductions de moyens dont nous sommes frappés et c'est pour cela que le plan Action Publiques 2022 cherchera à redonner du sens à celles-ci.

Je tiens à remercier le SG et la DRH pour l'organisation de notre agenda social qui a l'ambition d'un véritable dialogue social.

Le ministère des transports est un levier essentiel de la transition énergétique. Il est au coeur de nos besoins quotidiens, à la pointe de l'innovation et au coeur des politiques publiques.

Nous souhaitons une mobilité plus propre, autonome, partagée, connectée et soutenable. Ce sera le premier chantier abordé lors des Assises de la Mobilité. Le but de ces assises, qui auront lieu jusqu'en fin 2017, sera d'adapter les transports aux besoins de la population et de définir les grandes orientations et la priorité de financement en la matière.

Nous n'avons pas de priorité en termes de construction mais plutôt en termes de soutien aux territoires. Nous devons leur apporter de l'écoute mais aussi de l'innovation.

Dans les grandes lignes, les sujets principaux qui seront abordés pour ce chantier seront l'environnement, le numérique, l'intermodalité, la sécurité, la sûreté, la gouvernance et le financement.

Un focus sera également fait sur l'accessibilité des transports aux personnes handicapées et sur les zones périurbaines en préparation de la loi d'orientation pour la mobilité qui devrait sortir au début de l'année 2018.

Un autre chantier à lancer sera le financement réaliste des infrastructures car nos prédécesseurs ont mis en place un budget excédentaire de 10 milliards sur le quinquennat.

La priorité sera mise sur l'entretien et la modernisation du réseau.

Nous mettrons également en place les conditions pour une réduction notable des gaz à effet de serre.

Le troisième chantier consistera à faire face aux nouvelles concurrences déloyales et au dumping social, en France mais aussi en Europe. Les cadres de régulation doivent être adaptés aux nouvelles économies de plateforme et c'est le sens de l'action qui va être lancée par Monsieur Spinetta.

Le quatrième chantier portera sur le soutien à la filière logistique. Un programme sera lancé en matière d'aéronautique et l'attractivité des ports sera renforcée tout comme la compétitivité de la flotte française.

La biodiversité en mer sera aussi abordée.

Comme vous le savez, les menaces terroristes impliquent un renforcement de la sûreté et de la sécurité dans les transports. Des adaptations aux cadres juridiques seront apportées concernant l'aspect technologie et sûreté.

Une stratégie numérique sera également mise en place à ce propos et la question de la mise à disposition des données du ministère sera débattue.

L'articulation des temps de vie Homme/Femme seront également traités.

Le budget qui sera mis en place sera un budget de modernisation et de rénovation.

L'AFITF disposera de 2.4 milliards ce qui représente une hausse de 10% qui sera dédiée à la rénovation routière et fluviale.

Nous poursuivrons également les contrats de plan Etat/Région.

Une harmonisation aura également lieu entre les Intercités et les TER.

Nous serons également contraints de prendre des mesures dans le cadre du gel budgétaire de 3%.

Ainsi, nous conserverons un périmètre comparable uniquement dans les missions de dématérialisation, de contrôle en mer...et le maritime bénéficiera de 140 millions d'euros dont 6 pour moderniser les services.

Pour le transport terrestre, le budget alloué sera de 5 milliards.

2 programmes de participations aux services sociaux et aux retraites seront également lancés.

Je rappelle que le budget annoncé ici est un budget de transition car ce sera le rôle des Assises de la Mobilité de débattre des moyens de sortir de l'impasse dans laquelle nous sommes en matière de financement des transports.

Ces assises serviront à donner des perspectives globales en la matière.

Présentation de Jacques Mezard, ministre de la Cohésion des Territoires, du PLF 2018 et de ses incidences sur nos ministères :

Je fais preuve d'une solidarité réelle avec le gouvernement. Nous avons des objectifs communs et partagés.

Nous avons voulu faire preuve de sincérité concernant ce budget au-delà des difficultés. Nous n'avons pas voulu les cacher, nous souhaitons dire les choses et ne pas perdre le sens de l'humain.

Ainsi, comme on s'y était engagés, nous revoici face à vous.

Nous vivons une mutation sociétale, climatique et technologique qui impose de mener des évolutions structurelles en tenant compte du court terme mais aussi du moyen terme car il y a urgence à le faire.

Nous devons répondre aux inquiétudes de nos concitoyens et tracer un chemin pour les résoudre et c'est une vision qui va au-delà du quinquennat.

Je sais l'engagement et les compétences dont font preuve les agents au service de la cohésion des territoires.

Je remercie d'ailleurs le SG et la DRH pour la mise en place de l'agenda social.

Aux vu des contraintes budgétaires qui pèsent sur nous, il va nous falloir faire preuve d'une créativité collective, service par service.

Je pense tout d'abord aux quartiers prioritaires et ruraux.

J'ai veillé à ce que les 400 contrats ruraux soient respectés et nous avons préservé, à un niveau équivalent, le budget dédié à l'initiative et aux soutiens locaux, avec une répartition déconcentrée pour être au plus proche du citoyen.

Nous allons amplifier la rénovation urbaine avec un budget de plus de 3 milliards d'euros sur la durée du quinquennat.

Les APL seront recentrées en lien avec l'action de l'Etat qui baisse les loyers. Je sais que cela contraint les bailleurs sociaux à faire un effort mais une compensation sera prévue par l'Etat. Cette réforme est très complexe car il a trop été attendu avant de la mettre en place mais les échanges avec les bailleurs sociaux se poursuivent.

Une priorisation sera faite sur la rénovation énergétique des bâtiments car nous devons éradiquer les passoires thermiques.

Nous mettrons notamment en place un programme dénommé "Habiter Mieux" à ce propos.

La dématérialisation sera renforcée, notamment concernant les baux.

La mobilité crée de la marginalisation. Il nous faut restaurer l'équité.

Ainsi, la Conférence Nationale des Territoires, dont la première édition a eu lieu le 17 juillet dernier au Sénat, concertera avec les territoires une méthode de travail et des chantiers à mettre en œuvre .

Cette conférence servira aussi à la prise en compte des problèmes de restructuration rencontrés ces 10 dernières années par les collectivités territoriales.

Je remercie vivement les services pour leur travail considérable dans des délais contraints concernant la stratégie logement.

Notre but est de construire plus, mieux, mais moins cher.

Concernant l'aménagement du territoire, il y a un vrai besoin de lisibilité pour les collectivités territoriales.

L'Agence Nationale pour la Cohésion Territoriale s'appuie sur l'existant.

Ainsi, nous permettront que les contrats Etat/Région évoluent vers des contrats écologiques.

La conférence territoriale du Grand Paris aura bientôt lieu. Cette conférence, demandée par tous, sera un lieu de dialogue et de concertation.

Nous prévoyons également une autre conférence avant la fin de l'année 2017 avec des réponses sur les moyens alloués aux villes.

Nous prendrons compte, lors de celle-ci, le sentiment d'être mis à l'écart ressenti par certaines zones rurales, les anciens bassins miniers et territoires en reconversion, l'outremer et son besoin d'un appui en matière d'infrastructures...

Dans la suite de la réunion du 7 juillet, nous travaillerons sur l'accès aux services des nouveaux territoires car nous souhaitons une couverture complète du territoire en téléphonie.

Nous avons fait des demandes claires à l'ensemble des opérateurs, d'accords contraignants dans les deux mois, auquel cas l'Etat prendra ses responsabilités.

Nous travaillerons aussi sur l'accès aux soins et à la culture en lien avec les Assises de la Mobilité et avec le Ministère de la Solidarité et de la Santé, et travaillerons notamment sur le maillage territorial.

Nous réfléchissons, par exemple, à l'extension de maison de service au public comme La Poste.

Nous mettrons le foncier public au service de projets partenariaux immobiliers. Nous devons faire mieux et plus vite, accélérer les procédures.

Nous comptons faire notre les objectifs de la loi SRU pour les logements sociaux avec un recentrage sur le PTZ et une augmentation du nombre de logement pour les jeunes actifs.

Il y a la nécessité d'une action sur les sans domiciles avec une réforme structurelle du secteur. Nous devons faire du logement ainsi que de la sécurité, une priorité. Les logements d'urgence devront être renforcés ainsi que les pensions de famille et les locations d'urgence.

Nous favoriserons également l'information des familles et la numérisation des procédures.

Nous porterons une attention particulière sur les quartiers prioritaires que nous avons l'ambition de réduire de moitié.

Je remercie tous les agents du ministère pour les efforts fait pour gérer le cyclone qui a touché Saint Martin et Saint Barthélemy. Le ministère s'associe aux efforts de construction, et remercie notamment les DEAL Guadeloupe et Martinique ainsi que les experts métropolitains.

Déclaration préalable de la CFDT

Madame et Messieurs les ministres, Mesdames, Messieurs,

Nous allons tout d'abord évoquer la situation des Agences de l'Eau.

Les personnels des Agences de l'Eau s'associent naturellement à la journée d'action fonction publique du 10 octobre sous l'égide d'une très large intersyndicale. Car, que ce soit le rétablissement de la journée de carence, la mise en place de la CSG sans contrepartie et naturellement les suppressions d'emplois, les personnels des Agences sont aussi impactés que nos collègues fonctionnaires.

Mais les Agences de l'Eau sont aussi touchées de plein fouet par la sortie du décret liste dérogatoire au 1^{er} avril 2018 :

Après la tenue au pas de course de 4 réunions avant l'été, avec votre administration, qui ont permis à la CFDT et aux organisations syndicales de porter toutes les revendications visant à protéger au mieux les agents dans le processus de sortie du décret liste dérogatoire prévue pour avril 2018, les personnels inquiets attendent toujours les réponses politiques de votre cabinet sur les mesures d'accompagnement que vous offrirez aux agents dans ce processus de titularisation au rabais et totalement inadapté à des contractuels en CDI.

Pour rappel les revendications essentielles de la CFDT étaient :

- La mise en place de modalités de gestion de notre quasi statut, qui va devenir en « extinction », qui permettent notamment à la majorité des agents d'avoir un déroulement de carrière normal et de pouvoir accéder à des postes en interne au même titre que les fonctionnaires.
- L'attribution de taux promus/promouvables réévalués afin de reclasser les agents dans la bonne catégorie et ce, avant la sortie du dérogatoire.
- L'écriture d'un décret permettant de figer ces règles de gestion afin de canaliser les velléités de censure du contrôleur budgétaire.

Votre administration, qui nous a écouté, s'est contentée de renvoyer la responsabilité à votre cabinet de donner des réponses à nos revendications légitimes.

Nous vous demandons donc, Monsieur le ministre, d'organiser rapidement une réunion pour répondre aux attentes des 90% des personnels des Agences qui vont rester dans le quasi statut de 2007, faute de pouvoir être titularisés à des conditions acceptables.

Des rumeurs persistantes font état du lancement d'une étude, sous l'égide et sur l'initiative de la DGFIP, sur la rationalisation du fonctionnement des Agences, voire de la remise en cause de l'existence des 6 Agences. Nous savons, Monsieur le ministre, votre attachement au modèle des Agences et à leur logique de bassin, mais vous comprendrez que la sollicitude des services de Bercy ne nous rassure pas. L'augmentation du prélèvement du fond de roulement, la baisse possible du plafond des redevances, l'élargissement des missions sans plus de moyens humains et financiers, tout cela accentue les inquiétudes des agents qui agissent depuis des années avec une conscience professionnelle et un dévouement reconnu par tous les acteurs, locaux, nationaux et internationaux.

De façon plus générale, nous venons de prendre connaissance du PLF 2018 et force est de constater qu'une fois encore, nos ministères subissent « l'effort de maîtrise des emplois publics ».

Le nombre d'agents diminue : soyez transparents et honnêtes, et dites-nous quelles sont les missions que l'État abandonne.

Est-ce un changement de logique politique, qui transforme un ministère technique, de conseil et d'expertise, en un simple guichet de distribution de subventions ?

Si tel est le cas, il faut le dire tout de suite aux agents, car changer encore une fois le cœur de nos métiers affectera des personnels déjà malmenés par plus de 20 ans de restructurations successives. L'augmentation du budget ministériel comprendra-t-elle une enveloppe catégorielle améliorée, ainsi qu'un plan d'action pour prévenir les risques psychosociaux ?

Il paraît que le glyphosate est nocif pour l'environnement ; ce qui est certain, c'est que ces politiques ministérielles sont nocives pour les agents de nos ministères, leurs carrières et nos conditions d'emploi.

Merci de votre attention.

Réponses de Nicolas Hulot aux déclarations préalables syndicales :

Je vous confirme que ma mission est d'essayer d'annuler le réchauffement climatique et d'apaiser les tensions de ce climat social. Je sais qu'il est difficile de vous convaincre de ma volonté d'autant que je fais l'objet d'injonctions contradictoires. Je sais que vous êtes impatients d'avoir des réponses et nous de vous les fournir même si je reconnais que notre réactivité n'est pas celle que vous êtes en droit d'attendre. L'ancienne ministre avait trois fois plus de monde au sein de son cabinet même si je ne dis pas ça pour me dédouaner. J'entends vos remarques mais ne peux pas forcément les traiter. Je suis surpris que vous soyez déçus de ne pas avoir d'information en amont concernant le budget et la feuille de route 2018. Nous préférons vous en faire une présentation exclusive et en avant-première. Cela ne se voulait pas être un manque d'estime. Nous avons d'ailleurs, pour cela, avancé la date du CTM budgétaire qui devait se tenir en octobre. Afin d'avoir les moyens de mener nos politiques, nous allons responsabiliser

l'ensemble des gestionnaires publics et nous devons rendre des comptes devant le Parlement. Merci de votre franchise, je ferais en sorte de faire vivre ce dialogue social.

Office National des Forêts : bien que la tutelle principale soit assurée par l'Agriculture, une réunion est prévue à ce sujet. Nous savons que les représentants du personnel public ont démissionné de l'ensemble des instances de concertation et que ceux du privé y demeurent. Une réunion en interne est prévue demain sur le sujet.

Etablissements Publics : pour traiter des cas de l'IGN, de l'ADEME, de METEO FRANCE et des Agences de l'Eau, des réunions spécifiques sont prévues car cela ne peut être traité en CTM.

Météo France : cet établissement, comme le CEREMA et l'IGN, a fait preuve d'une belle réactivité concernant la crise des cyclones en outremer. Nous passons de -218 ETP en 2017 à -233 ETP en 2018 pour cet établissement et cette demande exigeante est due au fait que nous pensons que cet établissement peut fonctionner avec moins comme le permet, par exemple, le nouveau super ordinateur.

CEREMA : les baisses au sein de cet établissement peuvent être compensées par un meilleur partenariat avec les collectivités.

Agences de l'Eau : il y a déjà eu un travail de concertation avec les OS et la demande d'un travail en interministériel est à l'étude à Bercy. Nous avons d'ailleurs une réunion avec eux à ce sujet cet après-midi. Nous avons commencé à mettre en place une stratégie pour freiner l'artificialisation des sols et pour substituer aux redevances des consommateurs le principe de « l'eau qui paye l'eau ».

ADEME : cet établissement verra une augmentation de 3.9% de son budget à périmètre équivalent et -14 ETP par rapport à 2017. En effet, c'est un acteur essentiel dont nous allons renforcer les moyens pour mettre en oeuvre la politique ministérielle. L'IGAP a prévu de mettre fin aux subventions de cet établissement et nous devons donc obtenir les moyens nécessaires d'un autre programme car il consomme son fonds de roulement pour assurer ses engagements antérieurs, notamment ceux en matière d'air et de biodiversité.

Effectifs : la feuille de route du ministère et la part de sa contribution à l'atténuation du déficit public seront précisées par mail après la réunion. Je signale néanmoins que le niveau de recrutement sera maintenu à 1100 agents pour faire face aux départs en retraite. Ces recrutements seront répartis selon les missions du ministère dans le cadre du "plan Action Publique 2022" dans un objectif de gain d'efficacité. Cela sera fait avec une attention particulière portée aux personnels et en concertation avec les organisations syndicales.

RIFSEEP des corps techniques : les budgets actuels ne permettent pas une résorption de l'année de retards concernant les ISS et une dérogation a été demandée au Budget.

Logement : un parc est réservé aux agents du ministère auprès des bailleurs contrairement à certains ministères où seule l'offre interministérielle existe. Nous allons relancer la politique d'action sociale dès 2018 avec une nouvelle ligne budgétaire de 100 000 euros pour les logements.

Réponses d'Elisabeth Borne aux déclarations préalables syndicales :

La politique des transports devra lutter contre les fractures sociales et territoriales ainsi qu'au niveau de l'énergie. L'objectif est d'effectuer un report modal et même d'avoir des modes de transports plus justes en n'oubliant pas les territoires où le rail ne sera jamais la solution. Je ne peux néanmoins m'avancer davantage sur les débats qui feront l'objet des Assises de la Mobilité. Le budget de 2018 est un budget de transition car je dois résoudre l'impasse budgétaire dans laquelle je me suis trouvée lors de ma prise de poste. Je me félicite des 100 millions d'euros qui seront consacrés aux rénovations des routes alors même que les collectivités veulent plutôt de nouvelles infrastructures. Le budget est tout de même en augmentation même si j'entends vos inquiétudes sur les réductions d'effectif. Nous n'avons pas de nouvelles extrêmement positives sur l'emploi mais nous voulons avancer dans les missions qui nous paraissent les plus importantes, régaliennes. On s'est battus sur les chiffres avec le budget, surtout pour les opérateurs même s'il leur est difficile de voir qu'ils se sont trompés.

VNF : 10 millions d'euros supplémentaires seront obtenus de l'AFTITF ce qui correspond à un budget équivalent avec une réduction d'effectif comme c'est le cas pour l'ensemble du ministère.

Maritime : une hausse de 6 millions sera obtenue pour la signalisation, la dématérialisation et le sauvetage en mer.

Réponses de Jacques Mezard aux déclarations préalables syndicales :

Le problème qui se pose est celui d'une feuille de route ambitieuse et d'un budget très contraint. Ce début de mandature est l'occasion d'un moment d'échange et de considération. Le travail commence sur le dialogue social et toute amélioration dans le processus de travail et toutes suggestions thématiques de la part des organisations syndicales sont les bienvenues.

Outremer : Nous entendons vos remarques sur la situation en outremer, mais le problème climatique et au niveau des infrastructures est connu depuis longtemps. On concentre nos efforts à Saint Martin pour reconstruire mais il y a un besoin d'adaptation des territoires.

Commentaires CFDT : Nous avons de sérieuses inquiétudes quant à la mise en place "d'Action Publique 2022" qui pourrait modifier en profondeur les missions et actions de nos ministères.

Et d'ailleurs, au vu du très important coup de rabet subis par le MTES - MCT ainsi que par les opérateurs, la CFDT s'interroge sur l'avenir même de ce ministère.